Section du Gard

Solidaires Finances Publiques 30 — Syndicat National — Section du Gard

Compte-rendu du CHSCT du 29 juin 2016

Ordre du jour

1) Avancement budgétaire et examen des propositions d'action et de travaux

2) Point sur les accidents, les fiches de signalement et les exercices d'évacuation

3)Point sur les projets immobiliers dont :
La rénovation de Bagnols pour l'installation du PCE, du PCRP et de l'arrivée de l'activité de Roquemaure
Déménagements et petits travaux à l'aile ouest pour l'installation du PCE et du PCRP
Détail des travaux et calendrier de réalisation dans les secteurs d'assiette de Saintenac

4) Questions diverses

1) Avancement budgétaire et examen des propositions d'action et de travaux :

La dotation 2016 pour le CHSCT s'élève à 115 687 €

9 Chapitres prévus pour les travaux du CHSCT.

Les travaux actés et programmés à ce jour

1 sécurité électrique pour les mises aux normes des installations électriques :
pour 10 000 €

2 Sécurité incendie / archivage :
pour 16 189 €

dont mise au norme incendie : 10 000 € et alarme évacuation lumineuse pourSalomon Reinach 6189 €

3 Voies de circulation / sécurisation
pour 23 825 €
Réalisation d'un SAS pour le site de Bagnols : 23 825 €

Déplacement du clavier d'alarme de la porte d'entrée du personnel à Saint Chaptes à titre gracieux par la société ALPRO

4 Risque d'agression : 0 €

5 Vétusté des Locaux et Hygiène :
pour 936 €

6 Ambiance lumineuse et sonore ou climatique 15 794 €

Pose de stores pour Aigues mortes 3 043 € et Reinach pour 1785 €

Amélioration acoustique dans les SIP de Nîmes suite à la fusion des secteurs.
Le budget prévisionnel pour l'insonorisation des principaux plateaux des SIP devrait s'établir autour de 65 000 € TTC.
Au vu de montant, une première tranche de 10 000 €de travaux est programmée au 4 ème trimestre de cette année pour un secteur du SIP de Nîmes Est.

7 Amiante / Danger chimique et biologique / prévention :
cela concerne en autre la maintenance des défibrilateurs, des fontaines à eau et contrôle de l'état de conservation des matériaux amiantés (Uzès, Bagnols, reinach, talabot, saintenac et carnot)

8 Handicapés / travail sur écran/ ergonomie :
pour 22 897 €

matériel ergonomique de bureau à commander auprès de Fabienne Julou ou préconisé par le médecin de prévention.
Le montant de ce matériel ergonomique :
15 000€

Les principales dépenses de ce poste :
Aménagement l du Guichet :
- Trésorerie Aigues Mortes : 2 091 €
- Trésorerie Pont St Esprit 3 881 €
- Trésorerie Gard Amendes 1 557 €
- Trésorerie Anduze 366 €

9 Formations

Ces formations sont programmées pour un montant de 15 000 € :

maniement des extincteurs, habilitation électrique, gestion du stress, session sophrologie, formation prévention du risque canin et formation sauveteur secouriste du travail.

2) Point sur les accidents, les fiches de signalement et les exercices d'évacuation

accidents de travail :

4 accidents depuis le début de l'année :
3 sur le trajet domicile travail et 1 sur place (chute dans les escaliers).

Ces accidents n'ont pas nécessité une enquête spécifique du CHSCT.

Fiches de signalement :

15 fiches de signalements du 1er janvier au 30 juin.

La majorité des fiches de signalement concerne l'accueil physique du public avec menaces et injures. La direction a envoyé des lettres de rappels aux contribuables et une démarche de dépôt de plainte est en cours (accueil Nîmes Saintenac).

3) Point sur les projets immobiliers dont :

Les réorganisations de services qui seront mises en oeuvre au 4° trimestre 2016 portent sur l'installation du PCRP et du PCE départemental au 1er septembre 2016 (présentés lors du CT du 22 septembre 2015) et sur le transfert de l'activité de la trésorerie de Roquemaure et de Vergèze au 1er janvier 2017. Elles ont des conséquences sur l'installation des postes de :
- Bagnols/Cèze ;
- Villeneuve-les-Avignon ;
- Saint Privat
- Vauvert
- Nîmes Saintenac

Section du Gard

SYNDICAT NATIONAL Solidaires Finances Publiques 30 Section du Gard

A- La mise en place du PCE départemental

- Saint-Privat des Vieux : aucune évolution de l'installation.

- Nîmes Saintenac : l'installation sur l'aile ouest du bâtiment de Saintenac n'entraînera pas de déménagements. Les agents du futur PCE ont été associés à la réflexion par leurs chefs de service. Il n'y aura pas de travaux effectués hormis l'isolation de l'actuelle pièce de réception/de pause pour l'installation de l'adjoint.

- Bagnols/Cèze : la mise en place du PCRP, du PCE et l'arrivée d'agents en provenance de Roquemaure conduit à la réalisation de travaux qui permettront l'installation du service recouvrement sur SIP à proximité des secteurs d'assiette. Le PCE sera maintenu dans ses locaux actuels, ceux-ci étant légèrement réduits.

B – La mise en place du PCRP

- Saint-Privat des Vieux : l'arrivée d'un A supplémentaire par rapport à l'effectif actuel de la FI. L'installation physique de l'agent ne présente aucune difficulté, un bureau jouxtant l'actuelle FI étant disponible.

- Nîmes Saintenac : l'installation sur l'aile ouest du bâtiment de Saintenac va conduire à occuper deux bureaux supplémentaires qui seront libérés par les brigades de vérification. Les agents du futur PCRP ont été associés à la réflexion par leurs chefs de service. Les déménagements seront effectués au cours de l'été.

- Bagnols/Cèze : la mise en place du PCRP, du PCE et l'arrivée d'agents en provenance de Roquemaure conduit à la réalisation de travaux qui permettront l'installation du service recouvrement sur SIP à proximité des secteurs d'assiette. Le PCRP sera installé dans les locaux actuels de la FI. Ceux-ci étant légèrement insuffisants, ils seront étendus sur ceux du SIE à partir d'octobre : le transfert de la gestion des procédures collectives au PRS permettra en effet de libérer une surface pouvant être redéployée.

C – le transfert de l'activité de la trésorerie de Roquemaure

L'installation d'un agent supplémentaire à la trésorerie de Villeneuve ne nécessitera qu'un apport de mobilier.

L'installation des 3 agents arrivant sur Bagnols, parallèlement à l'installation du PCE et du PCRP, nécessite des travaux qui conduisent à déplacer les agents du secteur recouvrement du SIP à l'étage pour libérer leurs locaux actuels au bénéfice de la trésorerie.

D – le transfert de l'activité de la trésorerie de Vergèze

Le transfert sera effectué dans des locaux rénovés par la commune de Vauvert. Il s'agit d'un ancien centre médico-social situé à proximité immédiate de la gare de Vauvert. A ce stade aucun élément supplémentaire ne peut être fourni.

Nous remarquons que le transfert n'est censé pas être acté (cf compte rendu du CTL du 30 juin), nous attendons la décision du ministre en juillet.

Pour autant ce déménagement est déjà planifié. Le CHSCT avait ces dernières années amélioré l'accueil de la trésorerie de Vergèze avec des investissements non négligeables : 3 500€ de réaménagement de l'espace accueil.

Du fait de la volte face de l'administration (transfert de la trésorerie de Vauvert sur Vergèze en fin d'année), les investissements sur la trésorerie de Vergèze n'auront pas servi très longtemps. Ce gaspillage des deniers publics est à déplorer. Nous aurions préféré le maintien du maillage territorial avec amélioration de l'existant.

E – Travaux d'installation des SIP de Nîmes

La modification du nombre de secteurs d'assiettes dans les SIP rend nécessaire des travaux d'aménagement dans l'immeuble de Saintenac.

Ceux-ci visent :
- une meilleure installation des agents
- une rationalisation des surfaces

Ceux-ci seront réalisés par demi-étage afin de minimiser, et si possible supprimer, les contacts entre les entreprises, les travaux réalisés et les agents.
Les agents des secteurs devront quitter leur bureau pendant la période des travaux pour rejoindre temporairement une zone de repli.

Les travaux d'amélioration de l'ambiance phonique ne sont pas intégrés dans les travaux envisagés mais seront être effectués en complément. Le budget prévisionnel pour l'insonorisation des principaux plateaux des SIP devrait s'établir autour de 65 000 € TTC. Au vu de montant, une première tranche de 10 000 €de travaux est programmée au 4 ème trimestre de cette année pour un secteur du SIP de Nîmes Est.

Un maître d'oeuvre a été recruté afin de planifier et suivre les travaux. Le début du chantier est prévu à la fin
de la première semaine de juillet et devrait durer 4 à 5 semaines en tout.

Une modification a eu lieu après le CHSCT concernant le planning des travaux
de CFP de Nîmes-Saintenac

De 5 semaines nous passons à 11 semaines de travaux !

2 tranches :

1 Cet été, travaux pour les SIP Nimes Est et Nîmes Sud

2 Février 2017 travaux pour le SIP Nîmes-Ouest et le PRS

Explication de la Direction :

« *Nous avions prévu 2 semaines de travaux par service (hors PRS), donc environ 6 semaines de travaux pour les SIP. Comme indiqué en séance, les visites d'entreprises avaient lieu au même moment que la réunion du CHS, et elles ont conduit à modifier le planning prévisionnel : il dépend de leur capacité à faire, celle-ci étant limitée. Les travaux nécessitent en définitive 3 semaines par SIP environ, donc 9 semaines au total plus les travaux liés au PRS, donc effectivement un planning global de 11 semaines.*

La conséquence d'une capacité à faire limitée est un allongement des délais et l'empiétement sur une période peu compatible avec des travaux ***(la campagne avis IR en septembre)****. En la matière, nous n'avons aucune marge de négociation, les entreprises ne peuvent nous proposer mieux et préfèrent ne pas effectuer la prestation plutôt que s'engager sur des délais qu'elles ne pourraient pas tenir.*

Après discussions avec les chefs de services concernés pour trouver une solution acceptable (bien que dégradée), il en ressort que les ***travaux prévus au SIP de Nîmes Ouest et au PRS seront décalés à la prochaine période creuse de l'activité des SIP, soit février 2017.*** *Pour garantir que les travaux seront effectués, les commandes de travaux seront effectuées en même temps que ceux commençant dans l'immédiat. Ce report permet d'achever la première phase des travaux (SIP Est et Sud) au 23/08.*

.

C'est dommageable pour les agents et les chefs de services qui subissent le report, mais notre marge de manœuvre est inexistante. »

Ces travaux devaient se faire avant la campagne IR 2016

(promis !! disez la direction)

Il fallait comprendre avant la campagne IR 2017 !

PLUS D'UN AN APRES LA MISE EN PLACE DE LA FUSION DES SECTEURS

POURQUOI TANT DE PRECIPIATION ?

4) Questions diverses

PROJET IMMOBILIER ALES

Nous avons une nouvelle fois posé la question pour le projet d'Alès : a ce stade 'il n'y a aucun changement de prévu.
La direction est toujours dans l'attente des réponses de la Centrale et des projets modifiés de l'architecte.

A la question concernant l'implication de la commune d'Alès, la direction affirme également qu'aucun changement n'a été envisagé par le maire actuel.

AMENAGEMENT BANQUE D'ACCUEIL DE NIMES SAINTENAC

La direction a signalé que la saisine de l'ergonome demandé pour le projet d'aménagement de la banque d'accueil de Nîmes a été retoqué par la centrale en totale contradiction des préconisations du CHSCT Ministériel.

Nous avons donc saisi nos représentants SOLIDAIRES FINANCES de cette instance.